

## DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

**Nom UE : Déontologie et éthique**

**Code UE : 1-3**

<b>Département :</b>	
<b>Cursus : Master sciences infirmières</b>	<b>Orientation : /</b>
Implantation : HELB Ilya Prigogine – Campus : Erasme et Alma Téléphone secrétariat : 02 560 28 11	
Cycle : 2  Bloc d'études : Master 1 Situation dans la formation : 1 <sup>er</sup> quadrimestre  Niveau du cadre européen des certifications : Niveau 7	Unité d'enseignement pré-requise : non Unité(s) d'enseignement co-requise(s) : non Volume horaire/an : 40h Nombre de crédits ECTS : 5 Obligatoire ou optionnel : obligatoire Langue d'enseignement : français Langue d'évaluation : français
Responsable(s) de l'UE : Dominique Bellis et Hugues Dusausoit	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : Dominique Bellis et Hugues Dusausoit
<b>CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :</b>	
En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	
Les compétences et capacités sont issues du Référentiel de Compétences rédigé par l'Académie de Recherche de l'Enseignement Supérieur (ARES). Celui-ci est construit sur base du modèle CanMeds et des compétences édictées par le CFAI. <small>Groupe de travail Technique – Master en Sciences Infirmières – Référentiel de Compétences de l'infirmier de pratique avancée – 13 avril 2020</small>	
<b><u>Rôle : Acteur d'un développement professionnel</u></b>	
<b>C01. Promouvoir un environnement de pratique éthique</b>	
01.1 / Développer sa connaissance et sa sensibilité aux questions d'éthique clinique et de bioéthique	
01.2 / Utiliser des modèles d'aide à la décision éthique	
01.3/ Agir comme un modèle de rôle pour la résolution collaborative des problèmes	
01.4/ Reconnaître et gérer la souffrance éthique chez soi et chez les autres professionnels	
01.5/ Créer un environnement de travail ou de recherche éthique	
01.6/ Promouvoir la justice sociale au sein du système de soins de santé	
<b>C02. Promouvoir le respect des réglementations</b>	
02.1/Diffuser les réglementations et leur actualisation	
02.2/Soutenir la mise en application des réglementations	
02.3/ Informer les équipes sur la responsabilité juridique des soignants selon leurs compétences respectives	
<b>C03. Promouvoir la profession infirmière</b>	
03.1/Démontrer des pratiques cliniques, de leadership, de formation et de recherche exemplaires	

03.2/Participer à l'autorégulation de la profession  
 03.3/ Contribuer à travers ses activités à rendre la profession attractive et à en donner une image positive aux niveaux micro (patients), méso (organisation de soins) et macro (santé publique)

ARES, MSI Brussels, référentiel de compétences, Programme 2023 – 2024 Master en Sciences Infirmières – p 3 et 5.

**ACQUIS D'APPRENTISSAGE\***

Au terme de l'unité d'enseignement Déontologie et éthique l'étudiant-e sera capable de :

- Identifier une problématique éthique liée à la pratique infirmière
- Mobiliser adéquatement des ressources liées à l'éthique de la pratique infirmière
- Analyser avec pertinence une problématique éthique liée à la pratique infirmière
- Adopter un point de vue critique et argumenté sur une problématique éthique liée à la pratique infirmière
- Délibérer collectivement, ou individuellement en envisageant la perspective des différentes personnes concernées, sur une problématique éthique liée à la pratique infirmière
- Rédiger un texte cohérent et respectueux des consignes formelles et des normes académiques

**CONTENU SYNTHETIQUE**

- Présentation historique des principales approches en éthique fondamentale (déontologisme, conséquentialisme...) et des courants de l'éthique clinique contemporaine (principlisme, éthiques du care, éthiques narratives...)
- Présentation de la loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient
- Sur base de cas cliniques, approfondir quelques domaines spécifiques de l'éthique dans les soins infirmiers : consentement éclairé, droits du patient, confidentialité/secret professionnel, compétences culturelles ainsi que la déontologie relative à l'art infirmier
- Principes guides dans les processus décisionnels partagés tenant compte des dimensions légales, déontologiques, institutionnelles et humaines dans un contexte donné
- Identification des éléments favorisant un milieu de travail respectueux de l'éthique du patient et des soignants afin de prévenir la souffrance éthique des soignants
- Ethique du care et théorie de la vulnérabilité appliquée à la fin de vie

**METHODES D'APPRENTISSAGE**

Exposé magistral, lecture d'articles et d'ouvrages.

**SUPPORTS DE COURS**

Support sur e-campus**	Obligatoire
Diaporamas et/ou articles	

**L'existence de support de cours obligatoire ne dispense pas de la prise de note de l'étudiant.**

**MODALITES D'EVALUATION**

- **Type d'évaluation : épreuve intégrée**

1<sup>ère</sup> session : travail écrit à remettre pour le vendredi 22 décembre 2023 au plus tard sur e-campus

2<sup>ème</sup> session : travail écrit à remettre pour le vendredi 16 août 2024 au plus tard sur e-campus

- **Pondération spécifique à l'UE : N/A**

- **Mode de calcul de la note générale de l'UE si plusieurs AA :**

<b>Case à cocher</b>	<b>Type de moyenne</b>
	Moyenne arithmétique
	Moyenne arithmétique pondérée
	Moyenne géométrique
	Moyenne géométrique pondérée
	Note absorbante
<b>x</b>	Évaluation intégrée
	Non évalué

\* Définitions :

Article 15. - § 1<sup>er</sup> du Décret "paysage" du 7 novembre 2013 :

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences ;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en œuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné ; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes ;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ? ESF éditeur, 1988, p. 153-154. Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

[http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116\\_091116.pdf](http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf), la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ? ESF éditeur, 1988, p. 153-154

\*\*Un support obligatoire doit être mis en ligne sur e-campus, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).